

# ENQUETE PUBLIQUE

Concerne la demande de l'Administration communale d'EREZEE, ayant établi ses bureaux à 6997 – EREZEE, rue des Combattants, 15 relative à un bien sis à **EREZEE, Hazeilles et Erpigny** - cadastré 1<sup>ème</sup> Division section B n° 113H2 – 113X2 – 113B3- 113C3 – 113L3 – 113S3 – 113T3 – 113M4 – 113N4 – 113P4 – 113R4 – 113S4 – 113V4 – 113B5 – 117A + partie du domaine public

Objet de la demande :

- **Demande de permis d'urbanisation : la division du bien entre 40 et 45 lots à bâtir**
- **La création de voiries communales, la suppression partielle et le déplacement du chemin n° 24, la suppression partielle du sentier n° 45, les rétrocessions partielles.**

Le projet présente les caractéristiques suivantes :

- Application des articles 330, 9° et 129quater du CWATUP - Application du Décret relatif à la voirie communale du 06 février 2014 (modification de voiries)
- Article 127 §3 : le projet implique des dérogations au PCA
- Article 330, 7° : les demandes de permis de lotir ou d'urbanisme relatives à des constructions groupées visées à l'article 126 qui portent sur une superficie de 2 hectares et plus.
- Le projet est visé à la rubrique 70.11.01 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées : « projet de lotissement comprenant une superficie de 2 ha et plus de lots destinés à la construction d'habitations (...) » ; il s'agit donc d'un projet de catégorie B (art. D.29-1 §4,b, du Code de l'Environnement) – Application des articles D.29-1 et suivants du Code de l'Environnement

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale (Service Urbanisme) à partir du 24 juin 2017.

Date d'affichage de la demande	19 juin 2017
Date d'ouverture de l'enquête	24 juin 2017 <b>(les délais d'enquête publique sont suspendus du 16 juillet au 15 août)</b>
Clôture de l'enquête	Lieu : Administration communale rue des Combattants, 15 6997 EREZEE Date : <b>25 août 2017 à 09.00 heures</b>
Les observations écrites peuvent être adressées à :	Administration communale d'EREZEE rue des Combattants, 15 6997 EREZEE

Le dossier, accompagné d'une étude d'incidences sur l'environnement, peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, soit durant un délai de 30 jours, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (de 9h00 à 12h00) et le lundi (de 17h00 à 19h00) uniquement sur rendez-vous à prendre au moins 24 heures à l'avance auprès du Service Urbanisme.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques seront fournies **aux jours et heures pré mentionnés**.

A Erezée, le 19 juin 2017

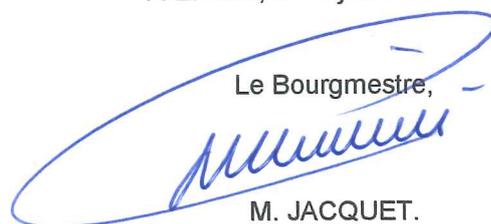
Le Directeur général,



F. WARZEE.



Le Bourgmestre,



M. JACQUET.